

MARSEILLE : Renaud MUSELIER : « 100 € de la Région Sud pour les étudiants boursiers qui souscriront à une complémentaire santé »

La Région Sud et l'ARS Provence-Alpes-Côte d'Azur engagés pour la santé des jeunes.



« En janvier dernier, la Région Sud et l'Agence Régionale de la Santé, ont lancé une grande enquête sur la santé des étudiants, menée par l'Observatoire régional de la santé. Une étude qui s'inscrit dans la politique régionale en matière de

santé, faisant de la jeunesse une priorité et qui a pris tout son sens face à la propagation de l'épidémie de la COVID-19 sur notre territoire. Les sujets abordés tels que l'accès aux soins et le renoncement aux soins, la nutrition, l'alimentation et l'hygiène de vie ainsi que les conditions de vie ont révélé l'importance du coût de l'accès aux soins pour les étudiants. Parmi les raisons d'un renoncement aux soins, les étudiants enquêtés évoquent le manque d'argent, l'absence de couverture sociale ou l'éloignement géographique du médecin traitant.

Pour répondre à ces difficultés, au-delà de sa politique volontariste avec notamment le développement de 69 maisons de la santé, la Région Sud a développé des aides spécifiques pour ces jeunes, lancés dès cet été :

La diffusion d'un Clip vidéo sur l'ensemble des réseaux de la Région pour rappeler l'importance de l'accès aux soins pour les jeunes et les étudiants, avec l'Agence Régionale de Santé. La communication sur le Pass Santé qui propose à tous les jeunes de Provence-Alpes-Côte d'Azur des coupons destinés à des examens et à des consultations auprès de professionnels de santé, sans avance financière.

La création d'un PASS Mutuelle : la Région apporte une aide de 100 euros à tous les étudiants boursiers souscrivant à une mutuelle étudiante, dès septembre 2020 !

La mutuelle HEYME souhaite s'engager encore davantage dans la politique d'aide à la protection santé des étudiants de la région Sud. C'est pourquoi, en complément des 100€ d'aide donnés par la Région Sud, HEYME va prendre en charge les 18,80€ restants et ainsi permettre aux étudiants boursiers d'accéder à la garantie complémentaire santé du premier niveau, sans reste à charge. Ainsi, sans avoir à engager de frais supplémentaires, les étudiants pourront être couverts gratuitement à 100% pour tous les soins courants et tous les frais relatifs à une hospitalisation ainsi qu'aux services de téléconsultation médicale. Ensemble, faisons de la santé des

jeunes une priorité ! Dès la rentrée, pour soutenir et faciliter l'accès des étudiants à une complémentaire santé nous renforçons notre partenariat avec les mutuelles » a déclaré Renaud MUSELIER, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Président de Régions de France.

Les jeunes, maillons clés dans la chaîne de contamination du Covid-19

Les jeunes ont été particulièrement touchés par le rebond constaté du nombre de cas de COVID-19 dans notre région. La particularité de ce phénomène réside dans le fait qu'ils ne présentent, pour la plupart, pas ou peu de symptômes. Il est donc difficile pour eux d'évaluer la dangerosité du phénomène. Ainsi de nombreux jeunes sont malades sans même le savoir et constituent potentiellement un danger de contamination pour leur entourage et les personnes les plus fragiles (parents, grands-parents...). Les jeunes sont donc un public prioritaire, qui doit attirer l'attention de l'ensemble des acteurs institutionnels.

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement sur le PASS Mutuelles, rendez-vous sur : www.mareregionsud.fr/pass-mutuelles

Les services de la Région se tiennent à votre disposition : 04 91 57 55 04 ou pass-mutuelles@mareregionsud.fr

Contactez l'organisme de votre choix conventionné par la Région :

o La Mutuelle Des Etudiants (LMDE) : <https://www.lmde.fr/mutuelle-sante/bien-choisir/aide-de-la-region-sud-provence-alpes-coted-azur>

o La mutuelle HEYME : 04 82 545 545 ou sur <https://heyme.care/fr>

o La Mutuelle Générale de l'Education Nationale (MGEN) : 09 74 750 700 ou ojipaca@mgen.fr